

Eric Küng, Syndic de Payerne/VD

# «Une ville à la campagne»

Engagé en politique depuis 1986 pour participer activement au développement de la ville où il est né, Eric Küng a entamé en 2020 son premier mandat en tant que Syndic. «Après 14 ans comme Municipal, explique-t-il, quand l'opportunité de la syndication s'est présentée, je me suis dit que c'était l'occasion de proposer ma candidature et de permettre à la population de pouvoir faire un choix entre plusieurs personnes».



JO BERSIER

technologique Aéroport, qui s'étend sur 40 hectares. Il est divisé en deux zones: l'une pour les entreprises en lien direct avec l'aviation, et l'autre à celles qui ont un lien indirect avec le secteur.

Nous travaillons à un master plan consacré directement à l'aviation, afin de permettre la commercialisation de parcelles. Le taxiway pourra aller jusqu'au pied des entreprises et apporter une plus-value aux parcelles. Globalement, l'Aéroport continue à se développer. Il va accueillir en 2024 une nouvelle entreprise dans la partie d'activités connexes à l'aviation et deux ou trois autres devraient suivre prochainement.

## - Qu'en est-il de l'aéroport civil réservé aux voyages d'affaires, qui fête cette année ses dix ans?

- Il connaît une forte hausse de fréquentation, avec plus de 1500 mouvements annuels et plus de 350 destinations. Il est par exemple possible de rejoindre l'Amérique du nord directement depuis Payerne.

L'aéroport permet aux directions d'entreprise de décoller rapidement et si la destination se situe hors de l'espace Schengen, les contrôles douaniers peuvent être faits sur place, au départ comme à l'arrivée. La rapidité qu'offre l'aéroport est un grand avantage.

## - Vous avez évoqué l'augmentation de la population. Comment se fait l'intégration des nouveaux arrivants?

- Bien, mais la structure de la population a changé. Nous avons maintenant 42% d'habitants issus de communautés étrangères. Il est donc important d'intégrer les nouveaux arrivants. La Ville propose par exemple des cours de français et des cafés contacts. Les associations sont très actives. Les nouveaux habitants ont besoin

de connaître la Ville, son fonctionnement, et de se faire des relations. L'école a un rôle privilégié à jouer. Les parents se rencontrent en allant chercher leurs enfants et nous les encourageons à s'investir.

## - Les infrastructures scolaires sont-elles encore adaptées?

- L'Association scolaire intercommunale de Payerne et environs (Asipe) a besoin de nouveaux collèges. Nous avons inauguré en 2021 un collège de 16 classes à Payerne; un autre est en cours de construction à Corcelles-près-Payerne. Un troisième est encore à l'étude. Pour chaque projet, qu'il s'agisse d'une nouvelle construction ou d'une rénovation, le montant est d'environ 20 millions. Le financement est assuré par l'Asipe, mais le coût d'exploitation revient aux communes de l'association. Le canton de Vaud prévoit aussi de construire une école professionnelle de 50 classes, qui devrait ouvrir en 2027.

## - Comment la ville fait-elle face à ces dépenses?

- Ces dernières années, nous avons enregistré une baisse des revenus fiscaux des personnes physiques. La ville grandit et nous espérons que l'arrivée de nouvelles entreprises nous apportera de nouvelles places de travail et des revenus supplémentaires.

## - La révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) a obligé plusieurs communes à redimensionner leur zone à bâtir. Qu'en est-il à Payerne?

- Il reste quelques terrains à construire pour des immeubles. De manière générale, Payerne s'oriente vers la densifica-

Eric Küng.

A l'heure où Payerne connaît une forte augmentation de sa population, l'élu socialiste souligne l'importance de conserver un cadre de vie de qualité, une question qui lui tient particulièrement à cœur, de même que le sport et l'école «puisque j'étais enseignant», rappelle-t-il en souriant.

## - Quelle a été l'évolution de Payerne au cours des dernières années?

- La région de La Broye-Vully connaît un fort développement. Dans ce contexte, Payerne a enregistré une nette hausse de sa population, qui atteint 10 000 habitants en 2018 et devrait bientôt arriver aux 11 000 âmes. Cette progression s'explique d'une part par la nécessité de trouver un logement, ce qui incite beaucoup de personnes à quitter l'Arc lémanique, et d'autre part par le développement économique de Payerne. Nous avons un tissu solide de PME et de grandes entreprises grâce à notre parc



Une ville dynamique aux couleurs d'antan.

tion, ce que la population accepte plutôt bien même s'il faut, bien sûr, s'habituer à ces changements. Jusqu'à présent, les immeubles locatifs étaient surtout de petite taille.

Concernant les nouvelles constructions, nous accordons beaucoup d'importance à trois critères: une architecture plus recherchée, des appartements de qualité et une arborisation généreuse. C'est une volonté pas toujours facile à faire comprendre aux promoteurs. Nous voulons conserver le côté «ville à la campagne». Dans cette optique, nous allons aussi améliorer la qualité des espaces du centre-ville, où il y a beaucoup trop de béton, et créer des espaces verts afin notamment de lutter contre les îlots de chaleur.

**- Quelle est votre politique énergétique?**

- Nous allons prochainement mettre en place un Plan climat et mettre en place un fonds d'aide aux particuliers, par exemple pour l'isolation d'un toit, le changement de fenêtres ou l'achat d'une voiture électrique, ce que nous faisons déjà pour les vélos électriques.

Nous avons aussi réalisé une étude afin de connaître l'empreinte carbone de l'ad-

ministration communale. Elle se monte à 3% et nous prévoyons de la faire diminuer, notamment grâce à la rénovation des bâtiments communaux.

Un partenariat public-privé a été créé pour la mise en place d'un chauffage à distance qui fonctionnera au bois et suite à la valorisation des eaux de la future STEP. L'installation des tuyaux du futur chauffage à distance a déjà commencé. Un kilomètre de conduites a déjà été posé. Les bâtiments de l'armée sont déjà reliés à ce chauffage à distance, grâce à une chaufferie mobile à pellets. Les bâtiments communaux, l'Hôpital intercantonal de la Broye, ainsi que la future école professionnelle seront également reliés à ce réseau.

**- Qu'en est-il de la mobilité?**

- Nous avons la chance d'être bien desservis par les CFF, avec des trains pour Berne, Fribourg, Yverdon et Lausanne. Citons aussi la proximité de l'autoroute et un bon réseau routier. Comme toutes les villes, nous sommes confrontés à des problèmes de trafic. Afin d'inciter les habitants à moins utiliser leur voiture, nous avons développé une première ligne urbaine de bus et une deuxième sera mise en place en 2024.

Payerne est aussi équipée de vélos électriques «Pick-e-Bike» en libre-service. Les résultats de ces actions sont mitigés, car il faut du temps pour changer les habitudes.

**- Payerne est aussi une ville vivante sur le plan culturel...**

- Oui, nous avons notamment les Brandons, qui se tiendront du 16 au 19 février 2024. Il s'agit de l'un des plus importants carnivals de la région, voire de la Romandie, avec le grand cortège du dimanche qui attire entre 10 000 et 12 000 spectateurs. En début d'été, mentionnons aussi le festival de musique Red Pigs et fin août, le Tirage, organisé par la Société des tireurs à la cible de Payerne, qui compte plus de 1000 membres.

Parmi les événements majeurs, en alternance une année sur l'autre, le Comptoir broyard attire plus de 100 000 visiteurs et le Comptoir de Payerne plus de 40 000.

**- L'offre hôtelière est-elle adaptée?**

- Nous devons développer notre réseau hôtelier qui n'est pas suffisant et cherchons des solutions avec des investisseurs. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIA AUBERT